



**ADT**  
ALSACE  
DESTINATION  
TOURISME

## MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE FOURNITURES

### ACTE D'ENGAGEMENT

#### Marché passé sous la procédure adaptée

Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### Autorité adjudicatrice

Alsace Destination Tourisme

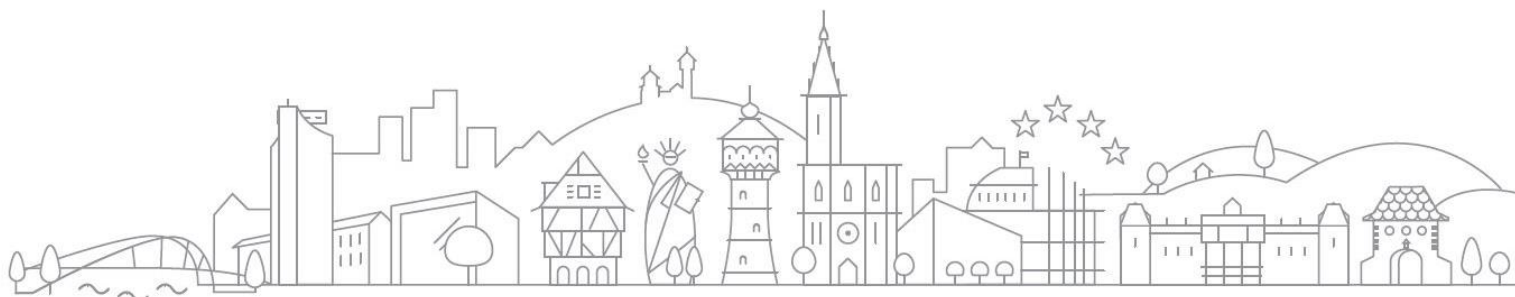
#### Objet du marché

Location et maintenance de matériels d'impression

#### Date limite de réception des offres

3 OCTOBRE 2019 à 12H00

Le présent document comprend TROIS (3) feuillets.



**Représentant de la personne contractante**

Monsieur le Président d'Alsace Destination Tourisme

**ARTICLE 1 – CONTRACTANT**

Je soussigné :

NOM et Prénom :

*A compléter au choix selon la nature de l'entreprise*

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à :

Téléphone :

*Ou :*

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société (1)

Raison sociale :

Au capital de :

Ayant son siège à :

Téléphone :

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (2) :

(1) intitulé complet et forme juridique de la société

(2) remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »

Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives et des documents qui y sont mentionnés :

- Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions du CCP et des documents qui y sont mentionnés, à effectuer les prestations demandées.
- Je m'engage (j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **150 jours** à compter de la date limite de remise des offres par le règlement de consultation et rappelée en page de garde du CCP.



## **ARTICLE 2 - PRIX**

Les prix généraux ainsi que les exemples de prestations chiffrées doivent figurer dans le bordereau des prix, que les candidats rédigeront et joindront au présent acte d'engagement.

Ils seront élaborés conformément aux instructions figurant dans le Cahier des Clauses Particulières.

## **ARTICLE 3 - DÉLAIS - ECHEANCIER**

Les délais estimés de réalisation sont ceux fixés dans le Cahier des Clauses Particulières et ses annexes.

## **ARTICLE 4 - PAIEMENTS**

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées au Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Fait en un deux originaux

A

Le

Signature du candidat

### **Acceptation de l'offre**

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement

À Colmar, le .....

Le représentant légal d'Alsace Destination Tourisme

